

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 16](#)  
(4)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 9 août 1871](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 9 août 1871

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 août 1871](#)

Lieu de rédaction Bellevue, Meudon (Hauts-de-Seine)

Destinataire [Denisart, Alfred](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

Résumé Godin avertit Denisart qu'il a autorisé Berns à se rendre à Guise comme employé aux écritures aux appointements de 175 F par mois. Il l'informe qu'il a chargé Coulon d'examiner les frais dans l'affaire Corneau, et il demande que Deplanque réunisse le détail des sommes payées à Charleville et à Metz.

Support

- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Note manuscrite à la mine de plomb au bas du folio : « Prenez note que je viens de disposer de 250 F sur MM Offroy et Cie à porter au compte Frais de maison. »

### Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Berns \[monsieur\]](#)
- [Corneau frères](#)
- [Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)
- [Deplanque \[monsieur\]](#)
- [Offroy et Cie](#)

Lieux cités

- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Metz \(Moselle\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation1 p. (139r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Bellevue le 9 Août 71

Cher Monsieur Derisart

J'ai autorisé M. Berns à se rendre à Guise comme employé aux écritures aux appointements de 175<sup>frs</sup> par mois pour commencer. Cet employé me paraît avoir une certaine valeur, vous devrez en conséquence lui chercher donner une occupation qui lui permette de prendre à l'occasion un premier emploi dans la comptabilité.

J'ai chargé M. Coulon d'examiner les pièces de procédure dans l'affaire Corseau, mais des documents manquent pour terminer cette affaire; il faudrait le détail des sommes déjà payées à Charleville et à Metz et des causes qui ont donné lieu à ces paiements. Vous devez prier M. Deplanque de ma part de réunir ces diverses indications afin de les envoyer à M. Coulon qui doit les lui demander.

Je vous serre la main.

Brenez note que je viens de disposer de 250<sup>frs</sup> sur M. M. Offroy et C<sup>ie</sup> à porte en compte Frais de maison.